



Remise à niveau SSIAP 3

Public concerné

Titulaire d'une qualification de Chef de service de Sécurité Incendie souhaitant réactualiser ses connaissances.

Références réglementaires

Arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Objectif

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef de service de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois).

Pré-requis

- SSIAP 3 (ou équivalent).
- Brevet de secourisme en cours de validité.

Nombre de stagiaires

15 maximum.

Durée

5 jours / 35 heures.

Contenu

Documents administratifs

Les obligations en matière d'affichage.

Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu.

Suivi et planification des contrôles réglementaires.

Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission.

Elaboration de consignes.

Rédaction d'un plan de prévention.

Commissions de sécurité

Composition des commissions de sécurité.

Rôle des commissions de sécurité.

Missions des commissions de sécurité.

Documents à transmettre ou à tenir à disposition.

Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité.

Réglementation

Règlement de sécurité dans les ERP.

Règlement de sécurité dans les IGH.

Rappel des textes sur les moyens de secours.

Rappel sur le code du travail.

Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France

Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Notions de droits civil et pénal

La délégation de pouvoir et la délégation de signature.

La responsabilité civile et la responsabilité pénale.

Le délit de mise en danger de la vie d'autrui.

Fonction maintenance

Contextes d'obligations réglementaires.

Normalisation.

Analyse critique et retours d'expérience.

Etude de cas

Rappel de la méthode.

Lecture de plan.

Rédaction d'une notice technique de sécurité.

L'accessibilité des personnes handicapées

Les dispositions réglementaires.

Analyse critique et retours d'expérience.

Analyse des risques

Evaluation du maintien du niveau de sécurité.

Le document unique.

Le plan de prévention.

Evaluation des risques de travaux par points chauds.

Etude d'un cas pratique.

Moyens de secours

Moyens d'extinction incendie + entretien et vérification.

Moyens d'alerte des secours.

Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours.

Connaître et savoir exploiter un SSI.

Organisation d'un service de sécurité incendie

Organisation du service.

Recrutement.

Missions.

Equipements.

Organiser les rondes.

Documents du service.

Etablir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité.

Moyens pédagogiques

Intervenant avec une qualification minimum de brevet de prévention (ou équivalent) et experts reconnus dans le domaine de compétence à traiter.

Fourniture d'un support de cours par participant.

Evaluation de la formation

Evaluation théorique.

Evaluation pratique à l'occasion des études de cas.

Qualification

Attestation de remise à niveau valable 3 ans conforme à l'arrêté de référence ou diplôme SSIAP 3 si le participant n'en est pas titulaire.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31
Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com

Email : info@devhom.com